Les mégots représentent
40%
des déchets ramassés chaque année
La ville est notre espace de vie, respectons-la.
SUIVEZ LA VILLE
PONTAULT-COMBAULT.FR
Infos : 01 60 18 10 23
ÉCOLOGIE
ÉDUCATION
ESPACE PUBLIC
Pontault-Combault

Objectif : zéro mégot au sol en ville !

Très nocif pour l'environnement…

20 à 25 000T de mégots sont jetés au sol en France/an. Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets sont une source de pollution environnementale catastrophique : le filtre contient des matières plastiques, des milliers de substances chimiques ultra polluantes et peut mettre jusqu'à 12 ans pour se biodégrader complètement.

Pour rappel : un mégot jeté = 68€ d'amende

Jeté en ville, il finit bien souvent dans les égouts ou les réseaux d'eau pluviale et donc pollue nos cours d'eau pour arriver dans les mers et les océans (3ème source de pollution après les filets de pêche et le plastique).

Plus il y a de mégots jetés par terre en ville plus les coûts de nettoyage et de traitement seront élevés (13 000 à 90 000€/km de voirie !).

Pour lutter efficacement contre cette pollution, la municipalité a installé une cinquantaine de cendriers supplémentaires en ville (arrêts de bus, lieux publics, marché, gare,…). Les mégots collectés sont ensuite valorisés (=recyclés) pour devenir du mobilier urbain ou de bureau.

- 2022 : 27 kg de mégots collectés
- 2023 : 45,5 kg de mégots collectés

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
ESPACE SANS TABAC
LES ESPACES SANS TABAC CONTRIBUENT À :
réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
préserver l'environnement (plages, parcs, squares, etc.) des mégots de cigarettes et des incendies.
Le label "Espace sans tabac®" est créé par la Ligue contre le cancer.
Toutes les informations réglementaires : www.ligue-cancer.net
Interdiction de fumer
30m
Pontault Combault

… et pour la santé

La municipalité a établi une convention avec la Ligue contre le Cancer pour sensibiliser dès leur plus jeune âge les habitants de Pontault en mettant en place des espaces sans tabac devant les écoles et aires de jeux.

Des actions de prévention et d'information sont accessibles via :

- Tabac info service : https://www.tabac-info-service.fr/ [1] ou tél : 39 89
- Ameli : https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/tabac/risques-tabagisme [2]

Ou https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/tabac/astuces-arreter-fumer-sevrage [3]

Les effets sur la santé sont nombreux : cancers poumons, gorge, bouche, œsophage, vessie, col de l'utérus, colorectal,…, maladies cardio-vasculaires, respiratoires, diabète de type 2, DMLA, vieillissement prématuré, augmentation du risque d'Alzheimer,…

A vos agendas :

- 31 mai : journée sans tabac
- Novembre : mois sans tabac

URL de la source (modifié le 30/05/2024 - 14:24): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/environnement/plan-anti-megot

Liens
[1] https://www.tabac-info-service.fr/
[2] https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/tabac/risques-tabagisme
[3] https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/sante/themes/tabac/astuces-arreter-fumer-sevrage